

Rapport du maire sur la situation financière

2023

AU 31 DÉCEMBRE 2023



Mot du maire

« L'année 2023 s'est révélée fructueuse : nous avons établi un budget, et nous l'avons respecté. Mes collègues et moi demeurons pleinement engagés à maintenir une gestion financière rigoureuse et responsable pour les années à venir. »



SÉBASTIEN D'ASTOUS

Maire



Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville d'Amos au 31 décembre 2023 et du rapport du vérificateur externe.

De plus, le présent document explique de quelle façon nous entendons maintenir l'équilibre entre le contrôle rigoureux de la dette et l'amélioration des infrastructures, et ce, sans une augmentation substantielle du fardeau fiscal des contribuables.

Ainsi, ce rapport présente trois volets :

- Les activités de fonctionnement;
- Les dépenses en investissement;
- La santé financière de la Ville.

Rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2023



Les états financiers de l'année 2023 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc. À la suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Amos au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Les activités de fonctionnement

Les revenus de fonctionnement totalisent **49 460 661 \$** comparativement à des dépenses et affectations de **48 774 739 \$**, engendrant ainsi un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **685 922 \$**.

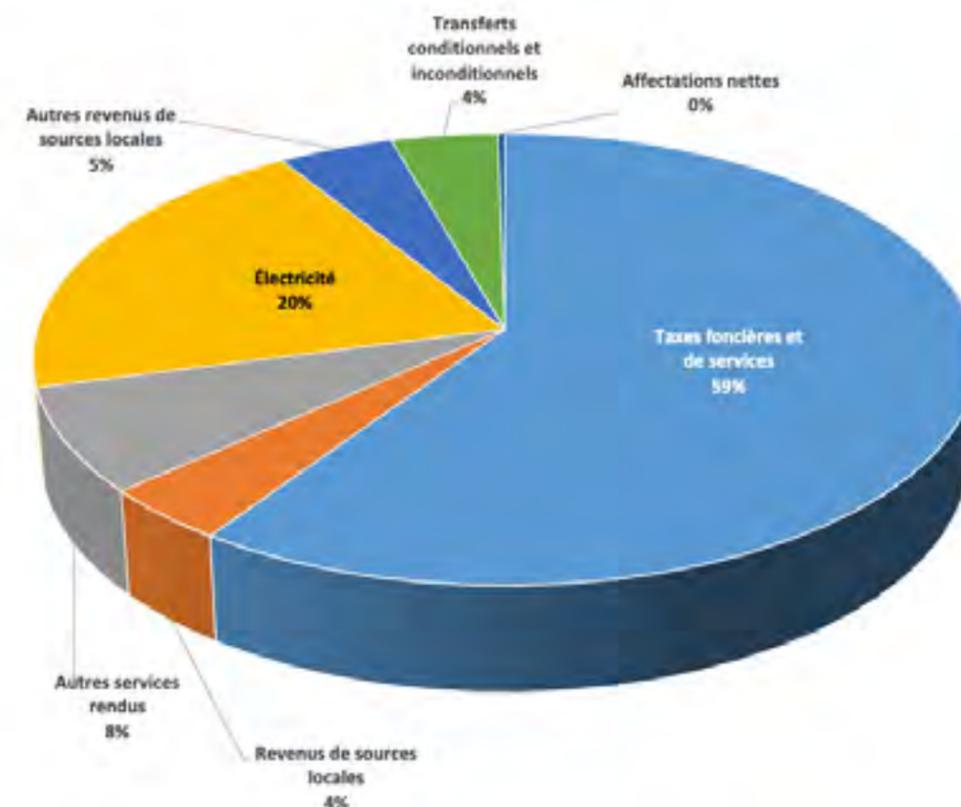
Il est à souligner que la Ville d'Amos est fournisseur d'électricité auprès d'une partie des résidents de la ville. Cette activité a généré un excédent de **1 111 624 \$** pour l'exercice financier.

L'excédent de fonctionnement représente **1,41 %** du budget initial.

Description	Activités municipales	Activités Service de l'électricité	TOTAL
Revenus	39 479 761	9 980 900	49 460 661
Dépenses	39 905 463	8 869 276	48 774 739
	(425 702)	1 111 624	685 922

Je suis fier des résultats obtenus, car ceux-ci confirment que nous n'avons pas augmenté les taxes de manière excessive.

Les revenus de taxes foncières, de services et compensations tenant lieu de taxes foncières représentent **59 %** des revenus totaux; les revenus de vente d'électricité **20 %** et finalement les autres revenus **21 %**.



Les dépenses en investissement

Au cours de l'année 2023, des travaux totalisant **9 734 886 \$** furent effectués. Ces travaux ont été réalisés dans une vision de mise en place d'infrastructures qui contribuent au développement des secteurs résidentiel et commercial, à la réfection d'infrastructures existantes, à l'amélioration et finalement à l'aménagement de parcs. Ces travaux majeurs se sont concrétisés notamment grâce aux subventions des gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'à la contribution financière des promoteurs en lien avec le développement résidentiel du secteur Amos-Est.

Catégories d'immobilisation	Réalisations
Infrastructures	6 238 093
Bâtiments	1 335 252
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	2 056 011
Ameublement et équipement de bureau	37 618
Terrains	67 912
	9 734 886

EN BREF

Au cours de l'année 2023, les projets d'investissements importants que la Ville a réalisés sont les suivants :

- Développement résidentiel (1,5 M\$);
- Acquisition de matériel roulant (1,4 M\$);
- Pavage, bordure et trottoir en milieu urbain (1,3 M\$);
- Réfection de la 6^e Avenue Ouest (1,2 M\$);
- Réfection de la toiture du pavillon Lucippe-Hivon (0,85 M\$).

La santé financière de la Ville

Ces travaux nécessaires pour notre ville ont requis des investissements importants financés par divers types d'aide financière, mais exigeaient tout de même une implication financière non négligeable de notre municipalité. Les élus municipaux ont voulu investir dans le maintien d'actifs nécessaires pour assurer la pérennité des infrastructures et des services à la population.

Il est à noter que la dette nette de la Ville d'Amos a augmenté de **2,2 M\$** en incluant les travaux d'immobilisations à financer. Au 31 décembre 2023, l'endettement total net à long terme de la Ville est de **53,44 M\$**.

Parmi les investissements 2023, mentionnons la réalisation des nouvelles rues dans le secteur Amos-Est. À terme, ces terrains permettront d'obtenir de nouveaux revenus récurrents au bénéfice des citoyens.

Aussi, il est important de souligner que la Ville a adopté il y a quelques années une stratégie de stabilité du fardeau fiscal des citoyens par la création de réserves financières dont l'un des objectifs premiers était l'évitement par ceux-ci de contribution annuelle en dents de scie. Les réserves financières totalisent un montant de **7,40 M\$** au 31 décembre 2023.

De plus, le surplus cumulé se chiffre à **1,80 M\$**. Ce montant peut servir à faire face à un imprévu ou être utilisé au financement de différents projets.

Nous devons également mentionner que la Ville possède un fonds de roulement de près de **0,43 M\$** pour le financement de projets en investissement.

En résumé, nous pouvons affirmer que la Ville détient dans ses coffres un bas de laine se chiffrant à **9,63 M\$**.

Dans le but de maintenir la dette à un niveau sécuritaire, la Ville a adopté le 16 juillet 2018 une politique de gestion de la dette devant servir de guide aux élus lors de la prise de décision en matière d'endettement. Cette dernière identifie deux ratios : le premier étant le rapport de la dette totale sur les revenus (au 31 décembre 2023 à 113%)

et le second étant le rapport du coût de remboursement annuel de la dette sur les dépenses (au 31 décembre 2023 à 11,9%). En ce sens, pour les intéressés, je vous invite à consulter la politique de gestion de la dette qui est publiée sur le site Web de la Ville (www.amos.quebec/amos/politiques). Je m'engage, comme le mentionne la politique, à faire état de la situation de la dette annuellement.

En conclusion, je suis fier de la qualité de nos infrastructures et des services offerts à la population. Ceux-ci permettent d'assurer le bien-être et la qualité de vie pour les citoyens de notre communauté. L'année 2023 s'est révélée fructueuse : nous avons établi un budget, et nous l'avons respecté. Mes collègues et moi demeurons pleinement engagés à maintenir une gestion financière rigoureuse et responsable pour les années à venir.